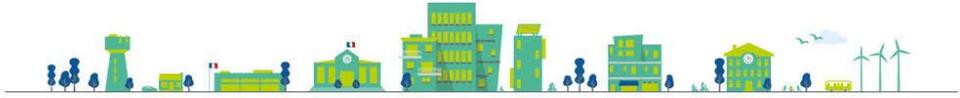




Contrat de
Transition
Écologique



SIGNATURE DU CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire du Grand Autunois Morvan

Samedi 18 janvier 2020 - Autun



*Un territoire valorisant ses ressources, à la reconquête de son
autonomie énergétique et alimentaire*



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis juillet dernier, la communauté de communes du Grand Autunois Morvan fait partie des 61 territoires français sélectionnés par le ministère de la Transition écologique pour participer à la seconde promotion du « réseau des contrats de transition écologique – CTE ». **Elle est l'unique territoire lauréat de Saône-et-Loire.**

Ce dispositif, lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, a pour objectif de faire de la transition écologique un levier de développement économique, de création d'emplois et d'innovation sociale en mobilisant les acteurs et notamment les entreprises.

Le Grand Autunois Morvan a choisi de s'engager plus particulièrement dans quatre domaines : **économie circulaire, production agricole et environnement, énergies renouvelables et transport durable.**

La signature du Contrat de Transition Ecologique du Grand Autunois Morvan se déroulera le

Samedi 18 janvier 2020 à 11h30
Parc des expositions l'Eduen – Autun

En présence de :

- Marie-Claude Barnay, présidente du Grand Autunois Morvan
- Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire
- Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
- Antoine Bréhard, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires
- Jean-Luc Saublet, Directeur régional délégué Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

CONTACT PRESSE

Daphné Calaud
Direction de l'Attractivité et du Développement du Territoire
03 85 54 80 44
daphne.calaud@grandautunoismorvan.fr



PRESENTATION DU DISPOSITIF

Les contrats de transition écologique sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ils illustrent la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une co-construction avec les territoires d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Les projets sont concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés, en participant à l'évolution des collectivités locales, des associations et des entreprises.

UN CONTRAT ADAPTÉ AU TERRITOIRE

Lancés en 2018, les **contrats de transition écologique (CTE)** traduisent les engagements environnementaux pris par la France (Plan climat, COP21, One Planet Summit) au niveau local. Ce sont des outils au service de la transformation écologique de territoires volontaires, autour de projets durables et concrets.

Mis en place par une ou plusieurs intercommunalités, le CTE est co-construit à partir de projets locaux, entre les collectivités locales, l'État, les entreprises, les syndicats, les associations... Les territoires sont accompagnés aux niveaux :

- technique,
- financier,
- et administratif,

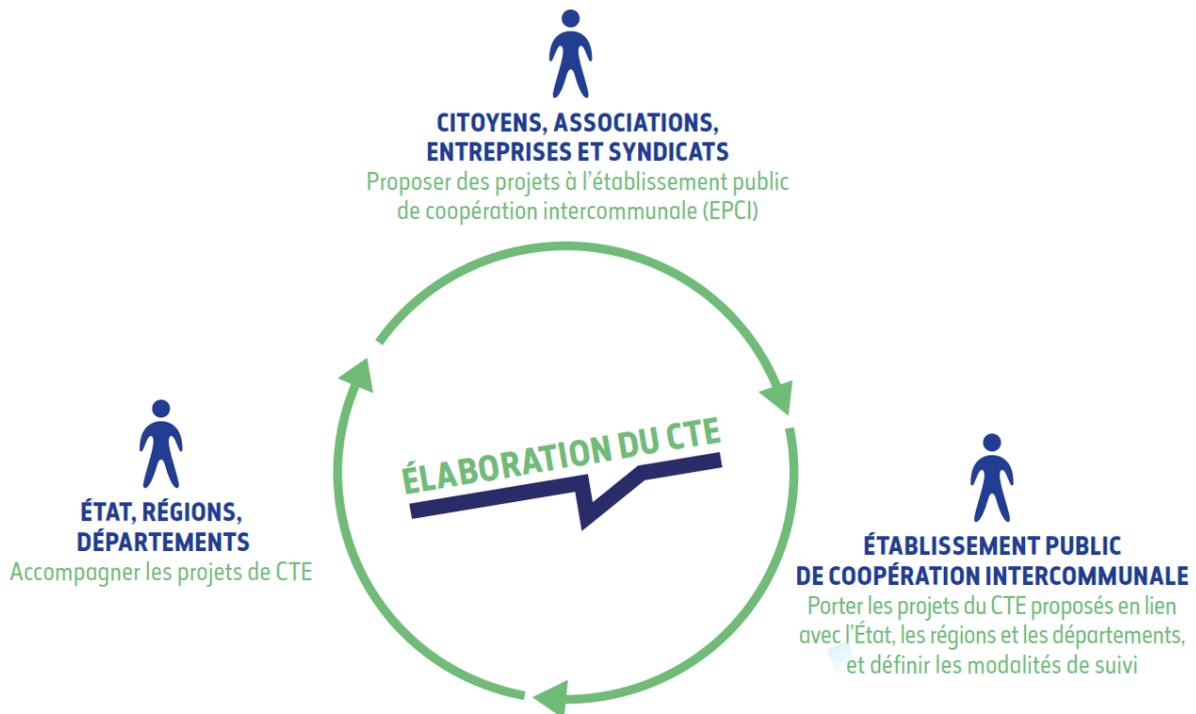
par les services de l'État, les établissements publics et les collectivités. Signé après six mois de travail, le CTE fixe un programme d'actions avec des engagements précis et des objectifs de résultats.

TROIS OBJECTIFS

- Démontrer par l'action que l'écologie est un moteur de l'économie, et développer l'emploi local par la transition écologique (structuration de filières, création de formations).
- Agir avec tous les acteurs du territoire, publics comme privés pour traduire concrètement la transition écologique.
- Accompagner de manière opérationnelle les situations de reconversion industrielle d'un territoire (formation professionnelle, reconversion de sites).

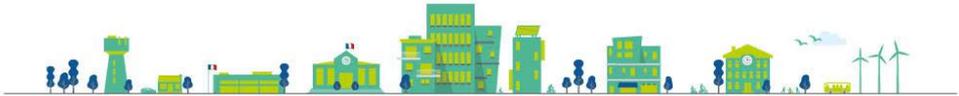


QUELS ACTEURS ENGAGÉS ?



Une fois signé, le CTE est suivi et mis en œuvre par l'EPCI avec le soutien de l'État, de la région et du département. Le CTE devient ainsi un outil au service des projets portés par les citoyens, les associations, les entreprises et les syndicats.





LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DU GRAND AUTUNOIS MORVAN

Il était cohérent pour le Grand Autunois Morvan de répondre à l'appel à candidature du Gouvernement, les actions conduites en faveur du développement durable par la communauté de communes ayant une antériorité de plus de 15 ans.

Sur la période 2004-2016 et de manière volontaire, la collectivité a conduit deux Agendas XXI et a bénéficié en 2016 d'une reconnaissance de l'Etat en devenant « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Aujourd'hui, elle est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial qui aboutira courant 2020 à un programme d'actions pour lutter contre le réchauffement climatique.

LE PROJET DU GRAND AUTUNOIS MORVAN

« Un territoire valorisant ses ressources, à la reconquête de son autonomie énergétique et alimentaire ».

A travers sa candidature au contrat de transition écologique, le Grand Autunois Morvan a choisi de s'engager plus particulièrement dans quatre domaines :

- Engager le territoire dans un modèle d'économie circulaire
- Développer les énergies renouvelables
- Soutenir une agriculture à faible impact environnemental
- Encourager la mobilité durable

EN CHIFFRES

37622
HABITANTS

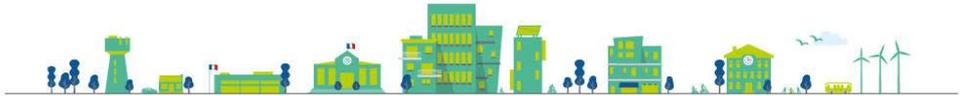


10
ACTIONS



1.5
MILLIONS €

■ Public ■ Privé



A la date de la signature du présent CTE, ce dernier comprend une **dizaine d'actions** prêtes à être mise en œuvre et parmi elles, deux actions phares :

- Construction d'un Projet Alimentaire Territorial qui permettra au territoire de répondre à la demande croissante des habitants d'avoir accès à des produits locaux et de qualité.
- Création de pistes cyclables et développement de vélos-écoles avec des ateliers itinérants de réparation.

Le caractère évolutif du CTE permettra, au cours des 3 prochaines années, l'émergence de nouveaux projets.

- Projets industriels (Hanes, FSA, Honeywell, Veldemann, EURL des Chante-Renards ...)

LES PARTENAIRES (voir annexe)



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



La Banque des Territoires accompagne et soutient financièrement les porteurs de projets (associations, entreprises, collectivités) qui souhaitent faire émerger des initiatives dans le cadre des Contrats de Transition Ecologique. La Banque des Territoires propose, au cas par cas, co-financement d'études, prêt et investissement.

Depuis l'été 2019, ce sont 7 nouveaux territoires qui ont rejoint la démarche en Bourgogne-Franche-Comté : Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche, Grand Autunois Morvan, Grand Besançon Métropole, Grand Dole, Pays de Montbéliard Agglomération, Nièvre Ligérienne, Pays Vesoul Val de Saône. La Banque des Territoires échange déjà avec les porteurs de projets, notamment dans les secteurs de la mobilité, de l'énergie, de l'économie verte et circulaire ou encore de l'agriculture et de l'alimentation durable. Après avoir évalué le degré de maturité des différents projets, elle proposera les solutions d'intervention les mieux adaptées pour offrir un accompagnement sur-mesure en phase avec les besoins du territoire.

L'implication de la Banque des Territoires dans les initiatives des Contrats de Transition Ecologique s'inscrit dans le cadre de son action au service de territoires plus durables, plus inclusifs et plus attractifs.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse :

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Gauchey : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr – 06 31 07 46 95

 [@BdT_BFC](https://twitter.com/BdT_BFC)